

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

---

Février 2025

## Pour contacter et suivre l'OFGL

- Site Internet : [www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl)
- Plateforme de partage de données : <https://data.ofgl.fr>
- Courriel : [contact@ofgl.fr](mailto:contact@ofgl.fr)
- LinkedIn : [www.linkedin.com/company/ofgl](http://www.linkedin.com/company/ofgl)
- YouTube : [www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA](http://www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA)
- Adresse :

OFGL – 120 rue de Bercy – Bât. Necker T 733 – 75572 Paris Cedex 12

## Avant-Propos

En 2024, l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) a contribué une nouvelle fois activement à une meilleure connaissance des enjeux financiers des collectivités.

Il reste donc fidèle à l'esprit de la loi qui stipule qu'il « est chargé d'établir, de collecter, d'analyser et de mettre à jour les données et les statistiques portant sur la gestion des collectivités territoriales et de diffuser ces travaux, afin de favoriser le développement des bonnes pratiques » (Article L1211-4 du CGCT).

Ces missions ont pris la forme de travaux novateurs sur deux services publics majeurs (les bibliothèques et les polices municipales) et d'analyses fines sur les tendances financières avec, cette année, un coup de projecteur sur la dette publique locale. Ces analyses veillent à préciser en permanence l'étendue des disparités individuelles entre collectivités. J'y tiens car rien n'est moins opérationnel que de bâtir des généralités sur des moyennes en oubliant les diversités de situation.

Dans ce souci de transparence financière, les collectivités sont maintenant à la pointe ; la plateforme [data.ofgl.fr](https://data.ofgl.fr) constitue le lieu d'un partage très large des données disponibles au niveau national. Pari tenu pour nous !

L'ensemble est construit en bonne intelligence par l'OFGL et ses partenaires, acteurs nationaux et locaux, il constitue un socle de connaissances qui devrait permettre d'engager des réflexions constructives pour la suite.

Les finances publiques et les services associés sont au cœur des débats depuis plusieurs mois, j'espère que nous saurons retrouver une forme de quiétude qui permettra d'aboutir à des arbitrages pertinents, les publics accompagnés par les actions publiques locales le réclament !

**André Laignel**  
Président de l'OFGL

## Chiffres clés 2024

Une équipe  
de **4** personnes

**26** structures ou personnalités qualifiées actives  
dans le Comité scientifique et technique

**5** productions *Cap sur*

*Un* pré-rapport et *un* rapport annuel

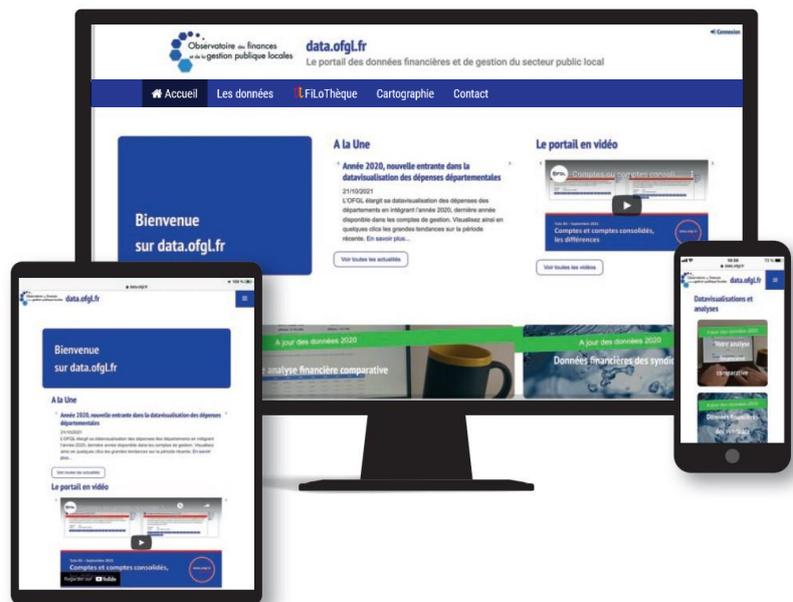
**data.ofgl.fr** : **40 900** visites et **116 000** pages vues

**16** interventions publiques  
devant près de **7 100** participants

**4 165** abonnés LinkedIn  
(**+33%** en un an)



Les publications de l'OFGL



## Faits marquants 2024

### Janvier/Février

Coût de fonctionnement des bibliothèques municipales,  
*Cap sur n°23*

Intervention ISMAPP

**Plénière Comité scientifique et technique OFGL**

### Mars

**Conseil d'orientation OFGL**

Interventions ADGCF, Sénat, ADBGV

*data.ofgl.fr* : strates de population sur mesure  
dans analyse comparative

### Avril/Mai

Interventions AMRF / univ. Dijon, FFB, AGORES

*data.ofgl.fr* : actualisation FiLoThèque avec LF 2024 et  
élargissement sur 2000-2009 / montants DGF 2024

### Juin

Pré-rapport annuel 2024 sur les finances locales /  
*Dossier dette locale*

Intervention France urbaine

*data.ofgl.fr* : critères dotations 2024, module  
d'exploration des balances détaillées de la DGFIP

### Juillet / Août

Rapport annuel 2024 sur les finances locales

L'encours de dette des collectivités locales et son coût,  
*Cap sur n°24*

*data.ofgl.fr* : données financières 2023, données fiscales  
2023 (REI), actualisations (SDIS, Cartographie, Syndicats,  
FiLoThèque et datastory départements)

Intervention I4CE

### Septembre / Octobre

L'ampleur des investissements locaux actuels,  
*Cap sur n°25*

Les enjeux financiers des polices municipales,  
*Cap sur n°26*

Interventions France urbaine, AFIGESE (x2) et ODS

### Novembre

Les finances des communes et intercommunalités, *Cap sur n°27* –  
congrès des Maires et présidents d'intercommunalité de France

Présentation presse Congrès des maires, Intervention club dir.  
financiers des départements

### Décembre

*data.ofgl.fr* : mise à jour des données comptables 2023

Intervention colloque FIL



data.ofgl.fr



Comité scientifique et technique - Janvier



Sénat- mars



Conseil d'orientation, mars



CFL – Juin / Pré-rapport OFGL par J.L. Dupont et A. Laignel



AGORES – mai



Assises AFIGESE - septembre



## Sommaire

1- L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales .....	7
L'OFGL et ses chantiers 2024 en quelques lignes.....	7
Sa gouvernance et son équipe .....	8
2- L'activité de l'OFGL en 2024.....	10
Les études.....	10
Le partage de la donnée .....	17
Les autres travaux .....	19
3- La valorisation des travaux.....	20
Interventions publiques .....	20
Presse .....	21
Site Internet OFGL et réseaux sociaux.....	21
4- Un budget au financement partagé entre l'Etat et les collectivités .....	22

## 1- L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales

### L'OFGL et ses chantiers 2024 en quelques lignes

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) a été créé en 2016 par l'article 113 de la loi NOTRe du 7 août 2015<sup>1</sup>. Il remplace l'Observatoire des Finances Locales comme formation spécialisée du Comité des Finances Locales. Il est opérationnel depuis septembre 2017, date de l'arrivée de l'équipe au complet.

Lieu de partage et de réflexion entre les différentes parties prenantes, l'Observatoire a pour mission d'établir, de collecter, d'analyser et de diffuser des informations portant sur les finances et la gestion des collectivités territoriales.

Il intervient sur des thématiques diverses (chantiers), répondant aux demandes formulées par son Conseil d'orientation, réuni le 26 mars 2024 puis en juin dans le cadre de la présentation du pré-rapport annuel sur les finances locales.

**Dans le prolongement de l'année précédente, ses chantiers sur l'année 2024 sont :**

- *le développement de la plateforme de partage de données,*
- *l'analyse des dépenses d'investissement des collectivités,*
- *la modernisation des indicateurs de ressources et de charges et, plus spécifiquement, l'analyse des centralités,*
- *la construction d'un référentiel des coûts,*
- *la fiscalité locale et les territoires,*

Le Conseil d'orientation a, en outre, demandé d'investiguer plus particulièrement la thématique des :

- *enjeux financiers des polices municipales.*

Par ailleurs, l'Observatoire publie chaque année un *rapport annuel* réalisé en grande partie par les équipes de la DGCL, et plus particulièrement son département des études et des statistiques locales, en lien avec l'équipe OFGL. Ce rapport repose notamment sur l'exploitation des données produites par la DGFIP. Il constitue, depuis plus de 25 ans, une référence en matière d'informations financières et fiscales sur le secteur public local.

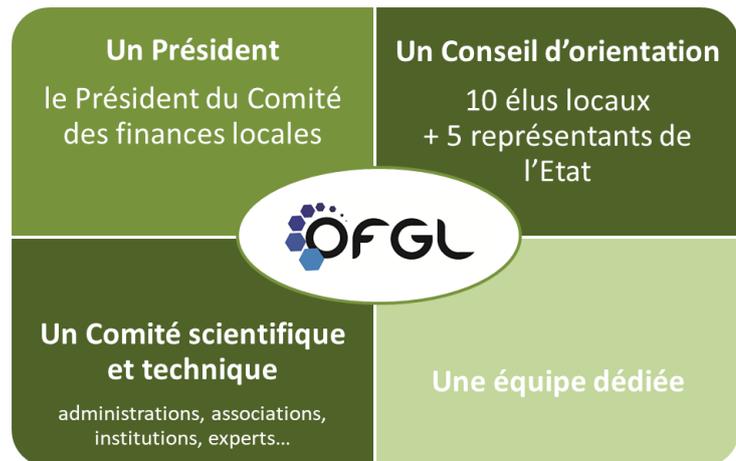
---

<sup>1</sup> Codifié à l'article L1211-4 du CGCT

## Sa gouvernance et son équipe

L'OFGL est présidé par le **Président du Comité des Finances Locales (CFL), André Laignel**.

Les grandes orientations des travaux menés par l'Observatoire sont fixées par son Président et par son **Conseil d'orientation (CO)**. Ce Conseil est constitué de 10 élus nommés par le Président, parmi les élus du CFL, et de 5 représentants de l'Etat : DGCL (3), DGFIP et Direction du Budget.



Suite au renouvellement des instances du

CFL fin 2023, le président André Laignel a reconstitué la liste des membres du CO (composition février 2024) :

- **Mme Nadine BELLUROT**, Sénatrice de l'Indre ;
- **M. Stéphane BÉRARD**, conseiller régional d'Occitanie (représentant de Carole Delga au CFL) ;
- **M. Jean-Léonce DUPONT**, président du conseil départemental du Calvados ;
- **M. Bertrand HAUCHECORNE**, maire de Mareau-aux-Prés ;
- **M. Antoine HOMÉ**, maire de Wittenheim ;
- **M. Philippe LAURENT**, maire de Sceaux ;
- **M. François de MAZIÈRES**, maire de Versailles ;
- **M. Sébastien MIOSSEC**, Président de Quimperlé communauté ;
- **M. Paul Simondon**, Adjoint à la Maire de Paris (représentant d'Anne Hidalgo au CFL) ;
- **Mme Marie-Hélène THORAVAL**, mairie de Romans-sur-Isère.

L'OFGL s'appuie par ailleurs sur l'expertise des membres de son **Comité scientifique et technique (CST)**. Il est composé d'administrations centrales, d'organismes publics, d'associations d'élus, d'associations d'agents de la fonction publique territoriale et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

### Liste des membres du CST :

- Directions d'administration centrale :
- DGCL\*, DGFIP\*, DB\*, ANCT\*, DGOM\*, DLF, DG Trésor\*, IGF, IGA, IGAS, DGCS, DREES, DGAFP, INSEE\*
- Organismes publics : Cour des comptes\*, CDC, CNFPT\*
- Associations d'élus : AMF\*, AMRF\*, APVF\*, Départements de France\*, Fédération des EPL, France urbaine\*, Intercommunalités de France\*, Villes de France\*, Ville et banlieue, Régions de France\*
- Associations de personnels territoriaux : AATF\*, ADT Inet, AITF, AFIGESE\*, SNDGCT\*
- Autres personnalités qualifiées :
  - Universitaires : M. Bouvier\*, F. Navarre\*, M. Leprince\* et Marie Breuillé\*.
  - Experts de l'AFL\* et de la direction des études de La Banque Postale\*.

Les structures ou personnalités qualifiées sont mobilisées en fonction des chantiers, des besoins et des appétences. Sur les dernières années, ont participé à l'un des chantiers celles signalées par une « \* ».

En fonction des sujets, l'OFGL peut se rapprocher d'autres structures compétentes. Par exemple, au moment de son travail sur les polices municipales, il a bénéficié d'échanges très utiles avec Frédéric Fiévet (ex-DGS de Tours, KPMG), Valérie Malochet (Institut paris région) en plus des spécialistes au sein de son CST.

La réunion plénière annuelle du comité a eu lieu mi-janvier, elle a permis de dresser un bilan et de se projeter sur les chantiers 2024. L'OFGL a organisé en plus 4 réunions collégiales avec les membres du CST concernés par les différents chantiers. Les autres échanges se sont déroulés par petits groupes.

Depuis septembre 2017, l'Observatoire dispose, pour coordonner les acteurs et réaliser des études spécifiques, **d'une équipe de quatre personnes** : un secrétaire général (Thomas Rougier) et trois chargés de missions (Clémence Bizau, Nicolas Laroche et Clémence Legrand). L'année 2024 est marquée par le départ de Nicolas Laroche (début octobre) après 7 années d'engagement sans faille au sein de l'OFGL. L'Observatoire a en conséquence bénéficié de l'arrivée de Clément Guillou début 2025.

Ce mouvement a eu un impact sur la capacité de production de l'OFGL sur le dernier trimestre de l'année.

L'équipe OFGL bénéficie d'un **soutien de la DGCL** (ressources humaines, gestion budgétaire, informatique, communication) et **des Ministères de l'Economie et des Finances** (bureaux, logistique, équipement informatique). Son espace Internet est accueilli sur le site [collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr), site piloté conjointement par la DGCL et la DGFIP, et son portail de données constitue un sous-domaine du portail des Ministères économiques et financiers.

## 2- L'activité de l'OFGL en 2024

L'activité de l'OFGL prend essentiellement la forme d'études, de productions publiques et de partages de données.

Cette activité est menée dans le cadre des chantiers listés page 7, le plus souvent en partenariat ou en concertation avec des membres de son Comité scientifique et technique.

### Les études

Hors rapport annuel sur les finances locales, la majorité des productions publiques de l'OFGL sont regroupées au sein d'une collection « Cap sur » ; *CAP* comme *Collecter, Analyser et Partager*, principales missions de l'Observatoire<sup>2</sup>.

Elles prennent la forme de publications rédigées , de données , de data-visualisations  ou de vidéos  à vocation pédagogique<sup>3</sup>.



<sup>2</sup> Tous les numéros de la collection « Cap sur » sont consultables sur : [www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl)

<sup>3</sup> Les vidéos de l'OFGL sont consultables sur sa chaîne YouTube : [www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA](http://www.youtube.com/channel/UCBomahixkuV7ILnwPpp3trA)

## ► Cap sur le coût de fonctionnement des bibliothèques municipales – n°23, février 2024

Après l'analyse des coûts dans les secteurs scolaire et périscolaire en 2019 puis celle des coûts des piscines communales et intercommunales en 2021 et 2022, l'OFGL poursuit son chantier « Référentiel de coûts » en publiant en début d'année 2024 une étude sur les bibliothèques municipales. Elle a été réalisée en s'appuyant sur les comptes de gestion des communes et des données extra-financières fournies par le Ministère de la Culture.



*Au-delà de coûts moyens, l'étude s'attache à expliquer les disparités entre communes selon leurs caractéristiques : la question de la centralité des communes est un des facteurs abordés.*



Le bloc communal est l'acteur prépondérant des bibliothèques publiques en France. Ces dernières constituent la première porte d'entrée vers la culture dans les territoires.

### Quelques résultats :

L'ensemble des **dépenses de fonctionnement des bibliothèques** des communes et intercommunalités peut être estimé à **1,7 Md€** en 2022.

**81%** de ces charges de fonctionnement sont constituées de **frais de personnel**.

**5 indicateurs de coûts** de fonctionnement sont analysés dans cette étude pour aider à une évaluation fine des situations individuelles au regard des objectifs poursuivis localement. Une bibliothèque coûte en moyenne :

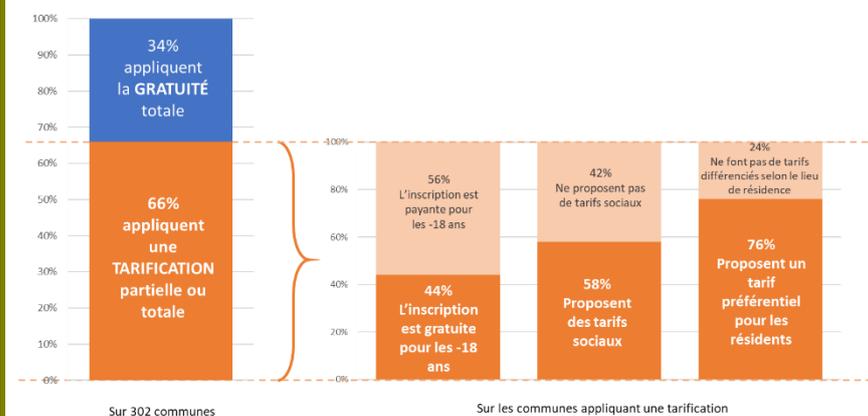
- **431€** par m<sup>2</sup> en 2022
- **30,4 €** par habitant en 2022
- **167 €** par inscrit actif en 2019
- **5,5 €** par document emprunté en 2019
- **10,6 €** par passage en 2019

Pour chacun de ces indicateurs, les **disparités sont très fortes**, reflétant la diversité des actions et des équipements dans les bibliothèques.

Ainsi, si **les dépenses par habitant augmentent avec le niveau de centralité** de la commune, **le coût par passage lui diminue** ; le nombre de passage par habitant étant plus élevé dans les communes plus centrales.

Face à ces dépenses, les **recettes tarifaires** ne représentent que **1,8%** des **charges de fonctionnement** des communes concernées.

### Politiques tarifaires en bibliothèque :



► **Cap sur l'encours de dette des collectivités locales et son coût - n°24, juillet 2024**



Ce 24<sup>e</sup> numéro de *Cap sur* correspond aux travaux menés par l'équipe de l'OFGL dans le cadre du pré-rapport sur les finances présenté au CFL en juin 2024.

*Une étude qui apporte des éclairages sur la dette locale.*



Dans un contexte de hausse sensible des charges financières et de déficits publics sous le feu des projecteurs, quinze ans après la crise financière et dix ans après la vague de désensibilisation des crédits à haut risque pour certaines collectivités, l'OFGL s'attache à **dresser un état des lieux de la dette portée par les collectivités locales à partir des données disponibles**. Cette étude présente une vision d'ensemble et s'attarde ensuite à décrire les disparités individuelles.

**Quelques résultats :**

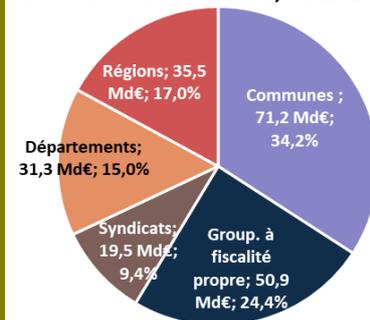
En **comptabilité nationale**, l'INSEE évalue la dette publique brute des APUL (collectivités locales et ODAL) à **250,4 Md€** en 2023.

Depuis 2016, et à l'exception de 2020, **la dette des APUL diminue en pourcentage du PIB**, alors même que la dette des ODAL suit une progression soutenue depuis 2020.

En **comptabilité publique**, d'après les comptes de gestion (DGFIP), les collectivités locales (sans les ODAL) affichent en 2023 un encours de dette de **208,5 Md€**. 16% de ce montant est porté par des budgets annexes.

Pour chaque niveau de collectivité, les situations individuelles varient sensiblement.

**Répartition de l'encours de dette des collectivités locales, en 2023**



Sources : OFGL à partir de données DGCL et DGFIP provisoires. Budgets principaux et annexes.

Concernant les **communes**, **12%** d'entre elles n'ont pas de dette en 2023. Pour les autres, la valeur médiane est à **545€** par habitant mais **10%** sont au-delà de **1 558€** par habitant.

L'encours de dette médian des **groupements à fiscalité propre** est de **364€** par habitant. Celui-ci est plus élevé dans les métropoles et communautés urbaines. **59%** des groupements ont vu leur encours de dette progresser depuis 2017.

**69%** des **départements** connaissent une baisse de leurs encours de dette depuis 2015, cependant 2023 est marquée par une **nette dégradation du délai de désendettement**. **5** départements ont un niveau de dette supérieur à **1 000 €** par habitant.

Parmi les **régions**, le niveau de dette augmente depuis 2015. Seules **6** des 17 régions présentent un délai de désendettement plus favorable en 2023 qu'en 2015. Celui-ci dépasse **10 ans** pour 2 régions.

La **hausse sensible des charges financières** représente **880 M€** en plus pour les budgets principaux des collectivités locales en 2023.

► Cap sur l'ampleur des investissements locaux actuels – n°25, octobre 2024



*L'investissement réalisé par les collectivités locales est-il au RDV ?*



L'OFGL propose, dans cette étude, de mesurer l'ampleur actuelle des investissements publics locaux. Pour ce faire, il les compare sur cinq périodes consécutives depuis 1995. Les résultats sont très dépendants des périmètres analysés et insistent sur l'importance de la prise en compte des effets prix.

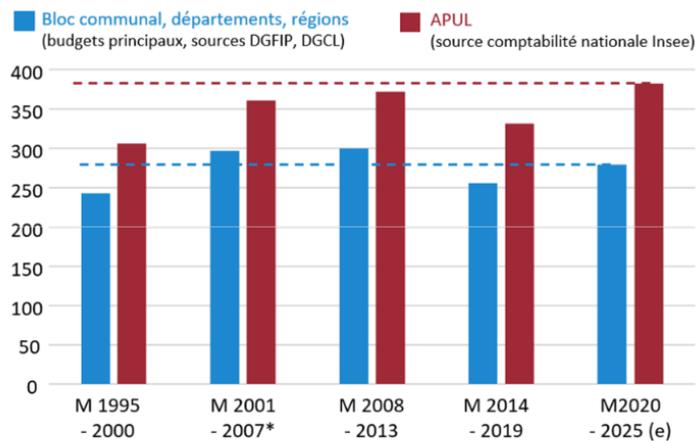
**Quelques résultats :**

*A prix et population comparable.*

Sur le périmètre des APUL (Administrations publiques locales), l'investissement local ressort sur le cycle actuel un cran au-dessus de celui des mandats précédents, **+6%** par rapport à celui de 2001 et **+3%** par rapport à celui de 2008.

Ce constat est en grande partie dû aux ODAL (organismes divers d'administration locale) qui comprennent notamment IDF mobilités et la SGP.

Investissements cumulés par cycle de 6 ans, en Md€ à prix et population comparables



Sources : traitements OFGL à partir de l'INSEE, de la DGFiP, de la DGCL, de la Banque Postale. FBCF pour les APUL, dépenses d'équipements pour dépenses budgétaires des collectivités.  
\* Equivalent sur 6 années du mandat de 7 ans.

Hors ODAL, le constat change. Les investissements estimés pour la période 2021-2025 ressortent un cran en dessous de ceux de certains mandats précédents à prix et population comparables.

Sur les budgets principaux des communes, groupements à fiscalité propre, départements et régions, l'écart sur le cumul des dépenses d'équipement peut être estimé à **-6%** par rapport au cycle de 2001 et **-7%** par rapport à celui de 2008.

Quel que soit le périmètre, il est certain que, sauf décrochage spectaculaire en 2025, le mandat actuel (2020-2025) se terminera sur un cumul d'investissement très nettement supérieur à celui du cycle précédent (2014-2019), **+9%** estimés sur les budgets principaux des seules collectivités locales, soit **+23 Md€** portés à **+28 Md€** avec les budgets annexes et les syndicats.

► Cap sur enjeux financiers des polices municipales – n°26, octobre 2024



*Une étude sur les enjeux financiers d'une filière en plein développement et en pleines mutations au sein de la fonction publique territoriale.*

Les collectivités du bloc communal sont de plus en plus nombreuses à faire le choix d'investir le champ de la sécurité de proximité en s'équipant d'une police municipale, et ce, selon des modes d'organisation et des missions variables. L'étude analyse les grands enjeux financiers de cette politique publique à partir des comptes de gestion d'un échantillon de 1 446 communes.

**Quelques résultats :**

**82%** des communes de plus de **3 500 habitants** sont dotées d'une police municipale ou intercommunale.

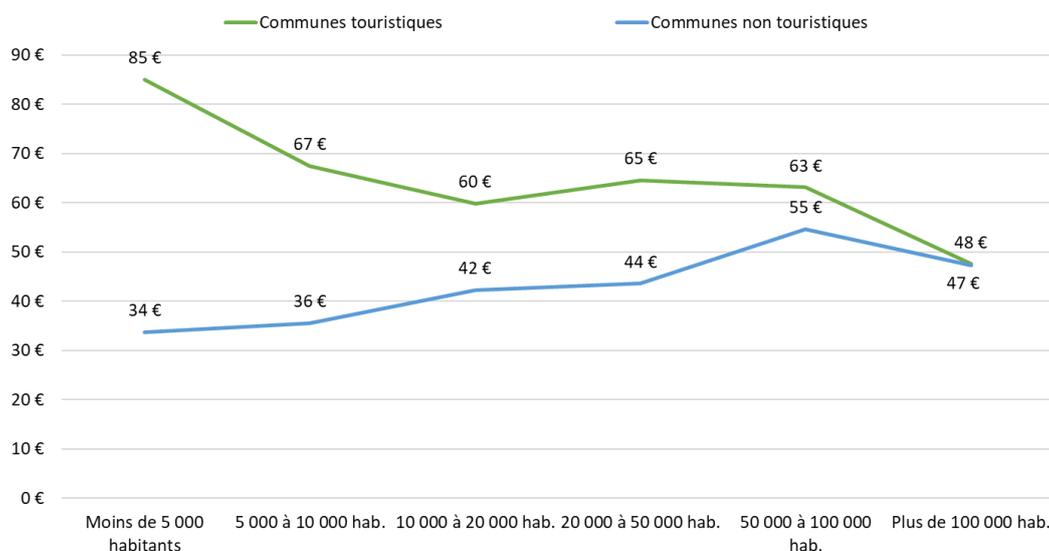
Les **dépenses de fonctionnement** pour l'ensemble des polices municipales et intercommunales peuvent être estimées à **2,2 Md€** en 2023, une dépense en hausse de **+7,6%** par rapport à 2022, et de **+33%** depuis 2017.

Les niveaux de **dépenses de fonctionnement médians** s'élèvent à **36,5€** par habitant et 54 000 € par agent en 2023.

**91%** des charges de fonctionnement des polices municipales sont des **frais de personnel**. Au sein de ces frais de personnel, 24% correspondent à des indemnités.

Au-delà des niveaux médians, les communes présentent de **fortes disparités** en matière de dépenses pour les polices municipales. Outre les **choix politiques** propres à chaque municipalité, certains facteurs peuvent expliquer des niveaux de charges plus élevés : **l'armement, le tourisme, la richesse de la commune, etc.**

**Niveau de dépenses par habitant pour les polices municipales selon la strate et le caractère touristique de la commune :**



Source : traitement OFGL, données DGFiP et DGCL, échantillon de 1 446 communes, budgets principaux 2023, strates de population 2023.

► **Cap sur les finances des communes et intercommunalités en 2023 - n°27, novembre 2024**



*Un état des lieux des finances du bloc communal, réalisé par l'OFGL à l'invitation de l'AMF, dans le cadre du 106<sup>e</sup> congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France*



Cette étude dresse un bilan des finances du bloc communal (communes et leurs intercommunalités) en 2023, en se focalisant sur des sujets qui interrogent l'avenir : évolution des dépenses, capacité d'investissement dans un contexte de hausse des coûts, situation de l'autofinancement et marge d'endettement...

L'ensemble des points est passé au crible en illustrant les disparités entre collectivités.

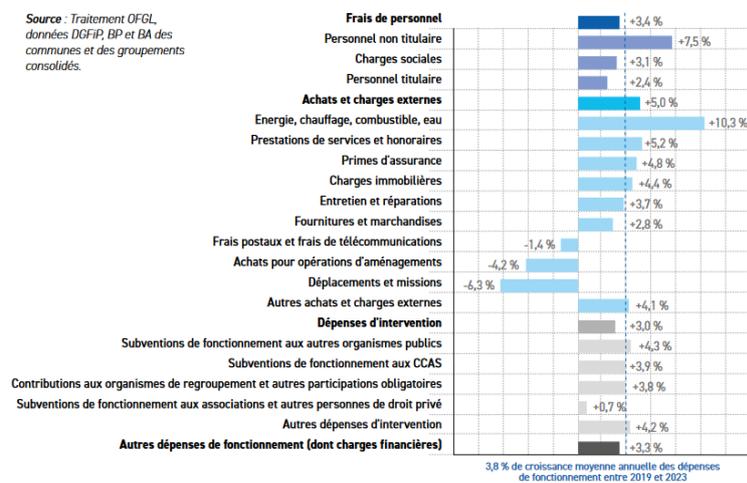
**Quelques résultats à partir des données consolidées des communes et groupements à fiscalité propre (budgets principaux et annexes) :**

**169 Md€** de dépenses totales consolidées hors remboursements de dette par le bloc communal en 2023, dont **27 %** d'investissements.

Les **dépenses de fonctionnement** ont augmenté en moyenne de **3,8 %** par an depuis 2019, avec une accélération notable en 2022 et 2023 (+6,2 %) due au contexte inflationniste.

➔ **ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE 2019-2023 DES POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BLOC COMMUNAL**

Source : Traitement OFGL, données DGFiP, BP et BA des communes et des groupements consolidés.



**En investissement**, le bloc communal affiche un niveau de dépenses supérieur à celui du mandat précédent à prix comparables (**+6 %**).

Mais pour 46 % des ensembles intercommunaux, les réalisations 2020-2023 ne sont pas encore au niveau de celles atteintes sur la période équivalente du mandat précédent (2014-2017).

L'**épargne brute** est en hausse en 2023 de **4,8 %**, mais avec des situations disparates, en particulier pour les groupements qui présentent une progression nettement moins marquée qu'en 2022 (+2,2 % après +9,9 %). La **part des dépenses d'investissement financée par l'épargne nette** s'élève à 29,3 % pour les communes et 37,0 % pour les intercommunalités

Le **panier fiscal** du bloc communal est dominé par la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la TVA, qui représentent de respectivement **43,2 %** et **15,1 %** des recettes fiscales.

L'**encours de dette** du bloc communal (hors Paris) reste stable (**+0,2 %**), mais la **trésorerie** du bloc communal, pour la première année depuis 2015, est en léger recul en 2023 (**-1,6 %**).

► **Pré-rapport et rapport 2024 de l'OFGL sur les finances locales (juin et juillet 2024)**



*Un ensemble de données de référence pour les acteurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, et pour tous ceux travaillant sur les politiques publiques locales*

Le rapport annuel de l'Observatoire concourt depuis près de 30 ans à l'information du Gouvernement, du Parlement et des collectivités elles-mêmes sur la situation financière des administrations publiques locales.

Le rapport annuel sur les finances locales a donné lieu à une production en deux étapes. Un pré-rapport a été présenté lors du CFL du 6 juin 2024 par le Jean-Léonce Dupont (rapporteur et Président du Calvados) et le Président André Laignel. La version complète du rapport, comprenant 12 annexes thématiques, a ensuite été rendue publique après le CFL du 9 juillet. Il est réalisé par les équipes de la DGCL, sous le pilotage de son département des études et des statistiques locales, notamment à partir des données de la DGFiP, avec le soutien de l'équipe OFGL. Cette année, le rapport comprend un dossier consacré à la dette des collectivités locales.

**Quelques résultats, sur l'ensemble des collectivités locales (budgets principaux hors syndicats) :**

Accélération de croissance du côté des **dépenses de fonctionnement** : **+5,8%** en 2023 après +4,5 % en 2022. Cette hausse se répartit à parts égales sur les frais de personnel, les achats et charges externes et les dépenses d'intervention, à hauteur d'environ +3,2Md€ pour chaque.

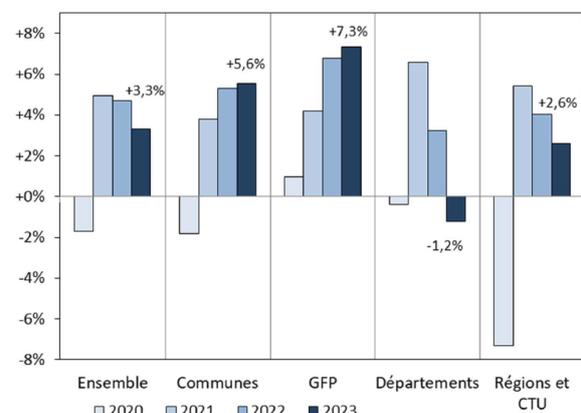
La croissance des **recettes de fonctionnement** marque le pas : **+3,3%** après +4,7% en 2022.

Les **DMTO reviennent sur le devant de la scène** mais comme facteur à la baisse :

**-21,8%** pour la part départementale.

**Le bloc communal bénéficie d'une progression de sa taxe foncière** : **+9,8%**, principalement tirée par la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de +7,1%.

**Taux de croissance annuel des recettes de fonctionnement selon le niveau de collectivités**



Source : Traitements DGCL, comptes de gestion DGFiP, budgets principaux

**L'épargne baisse pour l'ensemble des collectivités locales** : **-9,0%** sur 2023 pour l'épargne brute et **-15,4%** pour l'épargne nette.

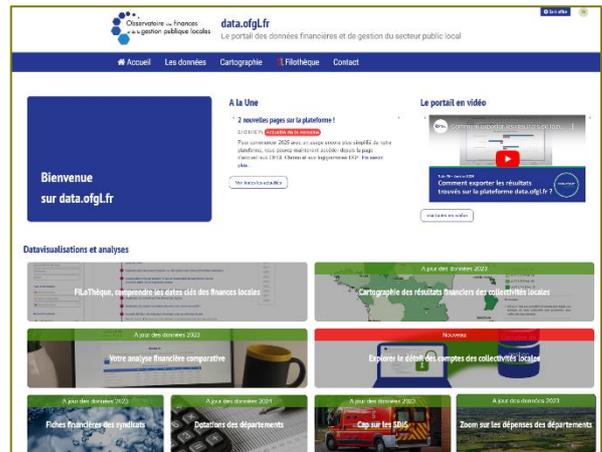
La baisse la plus brutale de l'épargne brute est celle des **départements (-39,6%)**. Pour le **bloc communal**, le constat est différent puisque l'épargne brute progresse de **+7,9%**, et +12,8% pour l'épargne nette.

Les **dépenses d'investissement** hors remboursement de la dette augmentent de nouveau : **+6,7%** en 2023, après +6,8% en 2022. Cette hausse qui s'observe sur les 3 dernières années s'explique par un effet « décalage » de certaines opérations suite au Covid, une volonté locale de relance, un effet cycle pour le secteur communal, et surtout un effet prix important.

## Le partage de la donnée

Afin de concourir au partage des informations financières et fiscales des collectivités locales, l'OFGL s'est doté d'une plateforme de données ouverte : data.ofgl.fr.

Officiellement lancé en février 2020, le site data.ofgl.fr est le **portail des données financières et de gestion du secteur public local**, développé par l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales, dans le cadre d'un partenariat technique avec les Ministères économiques et financiers, autour de la solution développée par Opendatasoft.



Il vise à mettre à disposition, dans une plateforme en ligne, des données relatives aux finances et à la gestion des collectivités locales françaises, d'en permettre l'accès, la compréhension et l'analyse, ainsi que d'en faciliter les réutilisations.

**Totalement libre d'accès**, il est issu du travail partagé des différentes instances de l'OFGL : Conseil d'orientation et Comité scientifique et technique.

Les données utilisées dans le portail sont toutes issues de l'exploitation de sources mises à disposition de manière ouverte par différents producteurs (DGFiP, DGCL, INSEE...). Sur la base de ces données, l'OFGL réalise un certain nombre de traitements qui diffèrent selon les objectifs poursuivis (simplification d'accès, calculs intermédiaires, réalisation de croisements de données pertinents...).

L'année 2024 constitue la cinquième année du portail data.ofgl.fr. Dans la lignée des années précédentes, elle se caractérise par une actualisation régulière et rapide des données, ainsi que par de nouveaux enrichissements en données et fonctionnalités.

### *Des actualisations toujours régulières et rapides*

**L'OFGL a confirmé son engagement à actualiser régulièrement et rapidement les données, data-visualisations et outils méthodologiques** déjà mis à la disposition des utilisateurs. Cette réactivité leur garantit un accès aux données financières les plus récentes et leur permet de développer leurs propres analyses et outils à partir d'un portail dont la pérennité est assurée.

Les montants des dotations 2024 ont ainsi été disponibles sur le portail dès leur notification en avril et leurs critères de calculs étaient accessibles mi-juillet ; les données des comptes 2023 étaient pour leur part en ligne fin juillet, puis actualisées en décembre ; enfin, les données fiscales 2023 ont été mises en ligne début août, dans la foulée de leur diffusion en *open data* par la DGFiP.

### *Des nouveaux enrichissements en données et fonctionnalités*

En parallèle, pour continuer de répondre aux attentes de ses utilisateurs, **le portail s'est enrichi de nouvelles données et fonctionnalités** au cours de l'année 2024. Ces évolutions ont été nombreuses (actualisation et enrichissement de la FiloThèque, partage de logigrammes sur la répartition de la DGF, création de l'outil d'exploration du détail des comptes des collectivités locales ...).

En avril, **la FiloThèque s'est enrichie de 70 dates clés des finances locales pour la période 2000-2009**. Cet outil de connaissance des principales mesures financières et fiscales ayant impactées les budgets

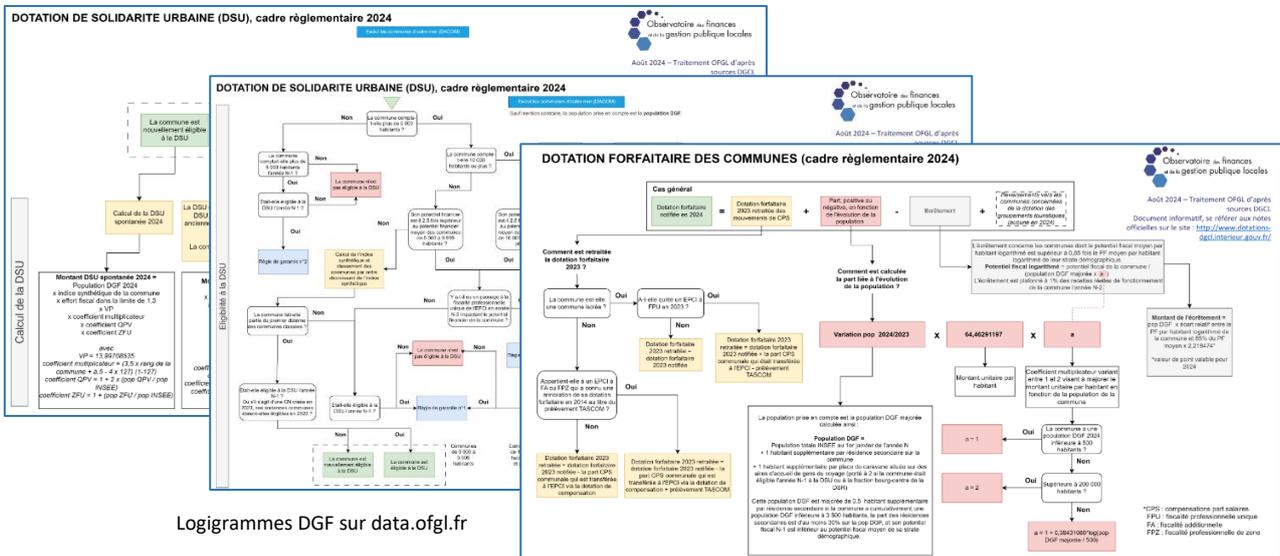
des collectivités locales, issu de la collaboration de l'OFGL et de la Direction des études de La Banque Postale, couvre désormais un quart de siècle, pour plus de 340 mesures et éléments de contexte.

Autre nouveauté de l'année 2024 : **l'outil d'exploration des comptes détaillés des collectivités locales**, né en juin, qui facilite l'accès à l'information la plus fine permise par la comptabilité publique locale. Il offre la possibilité de requêter, grâce à des mots-clés ou par navigation dans les nomenclatures, les balances comptables de la DGFiP présentes sur le portail [data.economie.gouv.fr](https://data.economie.gouv.fr). La richesse des balances comptables des collectivités locales (régions, départements, communes et groupements à fiscalité propre), mais également des SDIS et des CCAS-CIAS, pour la période 2020-2023, est à présent accessible à tous.



Capture écran <https://data.ofgl.fr/pages/acces-donnees-comptables-detaillees/>

L'OFGL a également mis à disposition, en décembre, des **logigrammes présentant de manière didactique le raisonnement et les critères d'éligibilité et de calcul de chaque dotation composant la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour tous les niveaux de collectivités**. Ces documents permettent de mieux comprendre les logiques d'attribution des dotations et de calcul des montants pour chacune des situations des collectivités.



### Une fréquentation qui se confirme

La fréquentation du portail se maintient en 2024 à des niveaux comparables à ceux de 2023. En 2024, près de 40 900 visites ont été enregistrées, pour un nombre total de 116 000 pages vues. Le temps moyen d'une session s'est établi quant à lui à 8 minutes. Ces données ne tiennent pas compte des utilisateurs n'ayant pas accepté d'être comptabilisés dans les statistiques de fréquentation.

## Les autres travaux

Plusieurs études menées par l'OFGL en 2024 n'ont pas donné lieu à une publication faute de résultats suffisamment robustes. Début 2024, l'OFGL a travaillé sur la thématique des **charges de centralité des communes**. La démarche employée pour évaluer cette centralité a été celle du recensement, pour chaque commune, des équipements appartenant au bloc communal, et de l'évaluation, pour ces équipements, de leur importance à travers des indicateurs de surface ou de fréquentation. En l'absence de données suffisantes pour évaluer ce dernier aspect, les travaux ont été mis en suspens.

Un autre chantier de l'OFGL est celui de l'**évaluation des avantages fiscaux pour une commune suite à l'installation d'industries sur son territoire**. Des premiers résultats de ce travail, décrivant à partir des données de la DGFIP (recensement des éléments d'imposition - REI, comptes de gestion) la présence industrielle et la dépendance fiscale des communes aux bases industrielles, ont été présentés dans le « Cap sur n°27 sur les finances des communes et intercommunalités en 2023 » publié en novembre 2024. D'autres pistes ont été explorées, comme celle du croisement entre les données sur les effectifs salariés de l'INSEE (base FLORES) et celles sur les bases foncières des établissements d'activité (présentes dans Fichiers fonciers du CEREMA).

L'OFGL, en 2024, a poursuivi son travail de partage de la donnée et de vulgarisation à travers la publication, sur sa page LinkedIn, de **nouveaux « OFGL Chrono »**. Ces infographies offrent de façon synthétique et accessible des informations sur des sujets clés des finances locales. Cette année, les thématiques suivantes ont fait l'objet d'une publication :

- La tarification des services publics : le cas des bibliothèques (OFGL Chrono #15)
- Les enjeux financiers des polices municipales (OFGL Chrono #16)
- L'évolution des primes d'assurance payées par les collectivités locales (OFGL Chrono #17)
- La revalorisation des bases locatives en 2025 (OFGL Chrono #18)
- Les dépenses de fonctionnement des communes et de leurs groupements de 2019 à 2023 (OFGL Chrono #19)

L'Observatoire peut par ailleurs être amené à traiter plus ponctuellement certains sujets, toujours en lien avec ses missions, soit à sa demande, soit à celle d'une association d'élus ou d'agents, d'une administration ou d'un tiers travaillant sur le secteur.

A titre d'exemples, l'OFGL :

- participe aux réunions du groupe de travail sur la fiscalité et les dotations de l'AFIGESE,
- est partenaire et membre du comité scientifique du réseau FIL, lieu d'échanges entre chercheurs et décideurs locaux,
- fournit ponctuellement des données ou des renseignements à des tiers (chercheurs, associations d'élus, journalistes...),
- est sollicité par certaines missions des inspections des administrations centrales, en 2024 : la mission IGF-IGEDD sur le financement des AOM, la mission Boris Ravignon – IGF - IGA sur les coûts de l'enchevêtrement des compétences entre administrations œuvrant au niveau local et des normes applicables aux collectivités territoriales ;
- est membre des comités de suivi d'études menées par l'AFL avec l'INET et par le cabinet I4CE sur les enjeux de la transition climatique.

### 3- La valorisation des travaux

Pour l'OFGL, les enjeux de valorisation sont importants. Les productions, études, bases de données, outils ou vidéos doivent pouvoir s'adresser à l'ensemble des acteurs intéressés par les sujets traités. Pour assurer un rayonnement à ses réalisations, l'OFGL a privilégié quatre axes : les interventions publiques, la presse, le site internet et les réseaux sociaux.

#### Interventions publiques

Toute l'année, l'équipe OFGL répond aux sollicitations de ses partenaires ou des structures actives en matière d'études sur les finances et la gestion publique locales pour intervenir lors de colloques ou à l'occasion de réunions thématiques.

En 2024, l'OFGL a assuré 16 présentations, lors de manifestations regroupant près de 1 100 personnes. Ces interventions suivent toutes le même objectif, le partage des informations traitées par l'OFGL. Elles permettent de rendre plus visible l'Observatoire et de recenser des besoins des participants.

#### Liste des principales interventions publiques de l'OFGL sur 2024

ISMAPP - Séquence finances et gestion locales - 19/02

ADGCF - Université d'Hiver - 08/03

ADBGV - Assemblée générale - 18/03

Sénat et Assemblée nationale - Colloque " équipements sportifs en France ?" - 25/03

AMRF / univ Dijon - Le 1er Rendez-vous financier de la ruralité - 16/05

FFB - Commission économique - 16/05

AGORES - Forum annuel - 30/05

France Urbaine - Commission finances - 19/06

I4CE - "Les mardis I4CE" - 12/07

AFIGESE - Assises - plénière - 26/09

AFIGESE - Assises - atelier - 26/09

ODS - Club utilisateur - 01/10

France Urbaine - Commission Prévention Sécurité - 31/10

AMF - Congrès des maires - 19/11

Club directeurs financiers des départements - Journée trimestrielle d'échanges - 28/11

FIL - Colloque FIL - 05/12



Colloque réseau FIL, décembre 2024  
Intervention Clémence Legrand et Thomas Rougier

## Presse

Toute l'année l'OFGL veille à informer les médias lors de la sortie de ses productions publiques. En 2024, l'Observatoire a diffusé six communications à la presse.

En conséquence, l'Observatoire a bénéficié d'une présence régulière dans les médias tout au long de l'année, versions Web, imprimées et presse audiovisuelle : France2, France Inter, AFP, AEF, La gazette des communes, Maire Info, Localtis, Les Echos, 20 minutes, Le Figaro, Le Moniteur, Le Monde, Maires de France, Intercommunalités, Vie publique.fr, Le courrier des maires, Lettre du Financier Territorial LFT, Weka.fr, Livres Hebdo, ActualLitté, Archimag, L'essor de la gendarmerie ainsi que dans les newsletters et/ou sur les sites des associations d'élus (APVF, AMF, France Urbaine, Villes de France, Intercommunalités de France) et d'agents (AFIGESE).



Présentation presse – novembre – 106<sup>e</sup> congrès des maires. LA. Vervisch (LBP), N. Brodin (AMF) et T. Rougier (OFGL)

## Site Internet OFGL et réseaux sociaux

- Les publications de l'OFGL sont systématiquement mises en ligne sur le site [collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr) qui est partagé entre la DGCL et la DGFIP.

L'OFGL bénéficie de sa propre partie, qu'il alimente comme il le souhaite avec l'aide précieuse du pôle communication de la DGCL.

En conséquence, les nouveautés bénéficient de la visibilité en page d'accueil et d'une information par la newsletter bimensuelle du site transmise à plus de 49 000 abonnés (référence 2021).

- **Côté réseaux sociaux**, l'OFGL est présent sur le réseau professionnel LinkedIn en publiant sur ses productions ainsi que sur celles de ses partenaires. Depuis 2022, un rendez-vous régulier a été créé, « OFGL chrono », capsule d'informations sur les finances locales en format court. En 2024, 5 « OFGL chrono » ont été publiés.

Le nombre d'abonnés a fortement progressé en 2024 pour atteindre 4 167 (+33% sur un an). Les taux de consultation (d'ouverture) restent très satisfaisants. A titre d'exemple, les nouvelles publiées par l'OFGL affichent plus de 120 000 « impressions <sup>4</sup> » sur 12 mois (+50% par rapport à 2023), pour près de 7 300 « clics » (+16% par rapport à 2023).

- Depuis 2021, l'OFGL a également développé sa chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...). Celle-ci lui permet aujourd'hui de centraliser et de rendre accessibles ses vidéos, notamment les tutoriels concernant son portail [data.ofgl.fr](https://data.ofgl.fr).

---

<sup>4</sup> Les impressions sont des « vues » lorsque le post est au moins à 50% de l'écran de l'utilisateur ou en cas de clic.

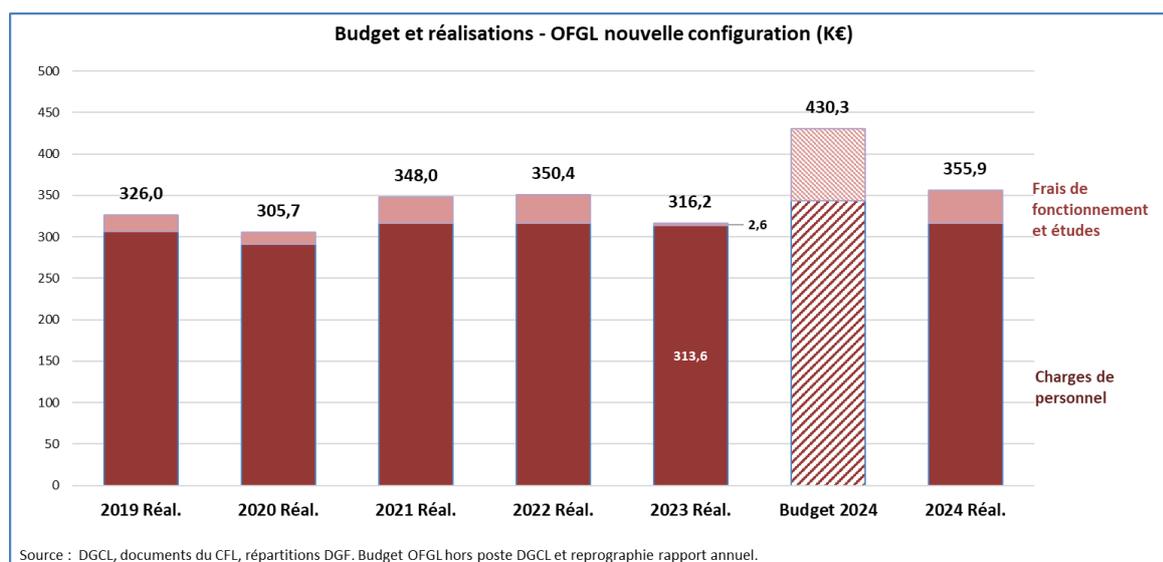
## 4- Un budget au financement partagé entre l'Etat et les collectivités

La nouvelle configuration de l'OFGL mise en place à partir de 2017 s'est construite sur la base d'un **budget annuel de 360 K€**<sup>5</sup>. Il a été décidé de le répartir à parts égales entre l'Etat et les collectivités locales. Pour ces dernières, le financement s'opère, sous contrôle du CFL, par prélèvement sur la DGF annuelle avant répartition.

Compte tenu de la montée en puissance progressive de la structure, entraînant des sous-consommations et donc des reports, les budgets prévisionnels des années suivantes ont pu être portés à environ 400 K€. Il s'agissait alors d'anticiper les charges exceptionnelles liées à la mise en place de la plateforme de données partagées.

Dans les faits, les premiers travaux sur le partage des données (application Web) ont été réalisés sur 2017 et 2018 très majoritairement en interne avec peu de frais de prestations. En conséquence, seuls les exercices à partir de 2021 présentent des réalisations proches du budget initial de 360 K€.

La faiblesse des réalisations 2023 (316 K€) s'explique par une charge engagée mais non passée en crédit de paiement de 38 K€ (convention avec le ministère de l'Economie pour le sous-domaine data.ofgl.fr – solution OpendataSoft). Un rattrapage sera opéré lors des exercices suivants (probablement en 2025).



<sup>5</sup> Ce montant ne comprend pas les charges « historiques » de l'OFGL, un poste à la direction des Etudes de la DGCL et les coûts de reproduction et de diffusion du rapport annuel, ces derniers représentaient environ 25 K€ en 2023.

## **L'OFGL, lieu de partage et de réflexion sur les finances et la gestion publique locales**

Créé par la loi NOTRE du 7 août 2015 et placé sous l'autorité du Président du Comité des Finances Locales, l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) se substitue à l'Observatoire des Finances Locales et voit ses compétences élargies.

L'OFGL est le lieu de partage et de réflexion entre les différentes parties prenantes aux finances et à la gestion des collectivités territoriales. Il a pour mission de collecter, d'analyser et de diffuser des informations sur les axes thématiques fixés par son Conseil d'orientation, composé d'élus et de représentants de l'État.

L'OFGL bénéficie du soutien et de l'expertise des membres de son Comité scientifique et technique. Il est composé d'administrations centrales et d'organismes publics, d'associations d'élus locaux et de fonctionnaires territoriaux, ainsi que d'établissements financiers spécialisés et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

### **Dans la collection *Cap sur***

[Le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales - n°14, octobre 2021](#)

[Les flux financiers entre budgets des collectivités locales : 37 Md€ en 2020 - n°15, décembre 2021](#)

[L'hétérogénéité des effets de la crise sur les finances du bloc communal en 2020 - n°16, janvier 2022](#)

[Les impacts de la crise Covid sur les finances locales en 2020 et 2021 - n°17, juin 2022](#)

[Les finances des communes et intercommunalités en 2021 - n°18, novembre 2022](#)

[Les déterminants des disparités d'investissement communal sur le dernier mandat – n°19, décembre 2022](#)

[Cap sur la contribution fiscale des entreprises aux services publics locaux – n°20, mars 2023](#)

[Cap sur les investissements scolaires des collectivités locales – n°21, octobre 2023](#)

[Cap sur les finances des communes et intercommunalités en 2022 - n°22, novembre 2023](#)

[Cap sur les coûts de fonctionnement des bibliothèques municipales – n°23, février 2024](#)

[L'encours de dette des collectivités locales et son coût – n°24, juillet 2024](#)

[L'ampleur des investissements locaux actuels – n°25, octobre 2024](#)

[Cap sur les enjeux financiers des polices municipales – n°26, octobre 2024](#)

[Les finances des communes et intercommunalités en 2023 – n°27, novembre 2024](#)

**La reproduction de tout ou partie de la présente publication doit s'accompagner de la mention « Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales » ou « OFGL ».**

*« En 2024, l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) a contribué une nouvelle fois activement à une meilleure connaissance des enjeux financiers des collectivités. »*

André Laignel,  
Président de l'OFGL



[data.ofgl.fr](https://data.ofgl.fr)

Le portail des données financières et de gestion du secteur public local